



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

N°2020-1

Le tableau de bord

Emploi et chômage des personnes handicapées

Grand-Est

Bilan
Année 2019



Sommaire et synthèse

- **La demande d'emploi** - page 3
- **Cap emploi : les insertions** - page 5
- **Cap emploi : les maintiens** - page 6
- **La création d'activité** - page 7
- **Les contrats aidés** - page 7
- **Les contrats en alternance** - page 8
- **Les données locales** - page 9

SYNTHÈSE

En 2019, soit avant la crise sanitaire et économique qui frappe actuellement la France et le monde, les personnes handicapées ont bénéficié d'une conjoncture favorable.

Leur nombre de demandeurs d'emploi a diminué plus vite que le tout public (-5% sur un an contre -3%) et s'élève fin 2019 à 38 988 inscrits en catégories A-B-C, soit 8,8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, pourcentage atteignant 14,3% en Haute-Marne.

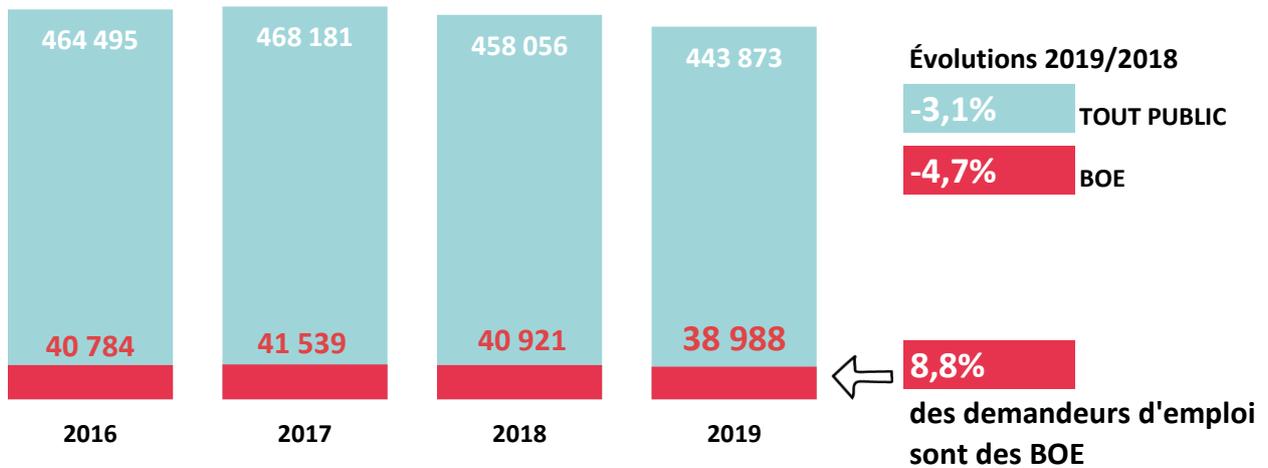
Si la situation des personnes handicapées s'est (légèrement) améliorée sur la période récente, celles-ci restent fragilisées sur le marché du travail du fait notamment d'un âge élevé (les demandeurs d'emploi sont dans plus de 50% des cas âgés de plus de 50 ans) et d'un chômage de longue durée qui continue de progresser avec une ancienneté moyenne d'inscription de 888 jours, variant de 798 jours dans l'Aube à 1 029 jours dans les Vosges.

En 2019, les Cap emploi ont contribué à 8 758 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une augmentation de 4% en un an.

Par ailleurs, après une diminution en 2018, le nombre de maintiens dans l'emploi est reparti à la hausse (+5% en un an), les Cap emploi ayant contribué au maintien dans l'emploi de 1 897 travailleurs handicapés en 2019 dont 90% dans le secteur privé.



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

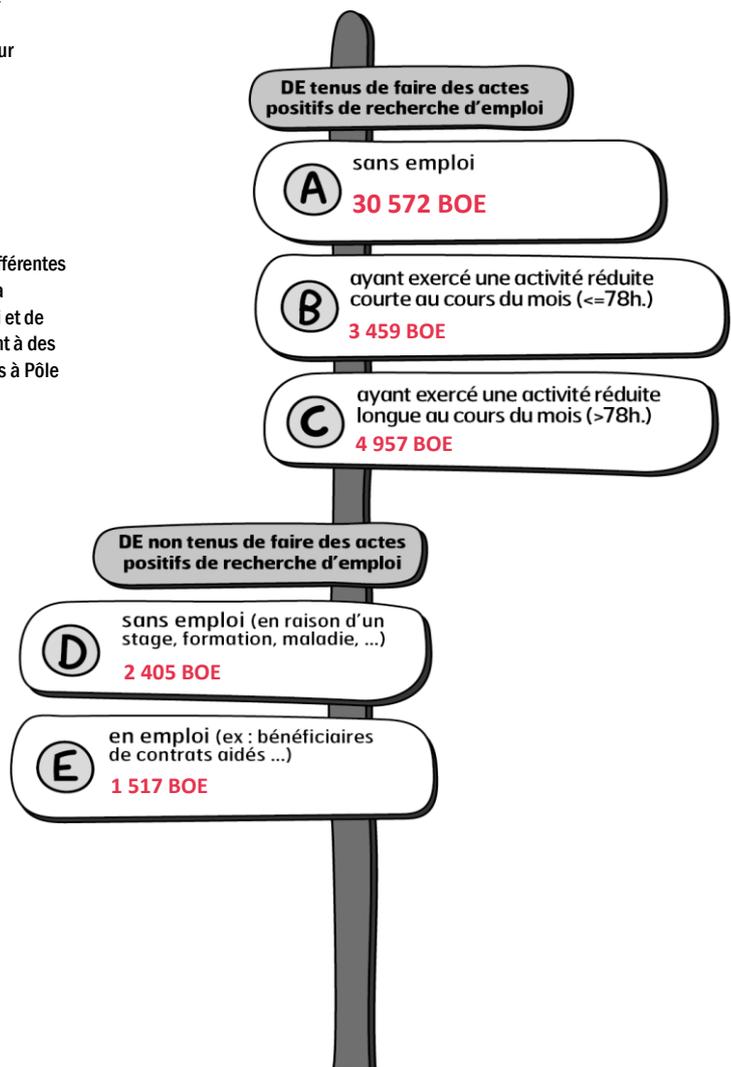
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

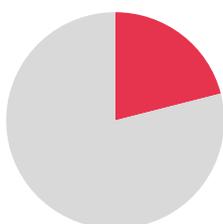
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

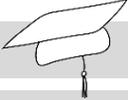


LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



21%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

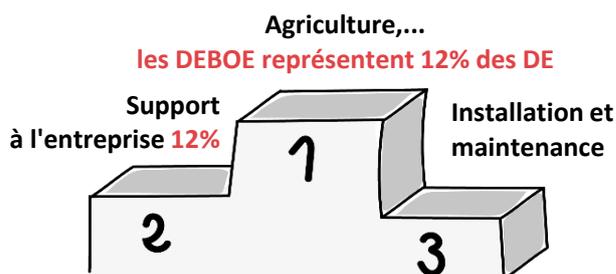
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
47%	 FEMMES	50%
52%	50 ANS ET + 	27%
29%	 BAC ET +	47%
22%	NIVEAU < CAP	15%
43%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	33%
59%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	48%
26%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	18%
888 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	650 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 15% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

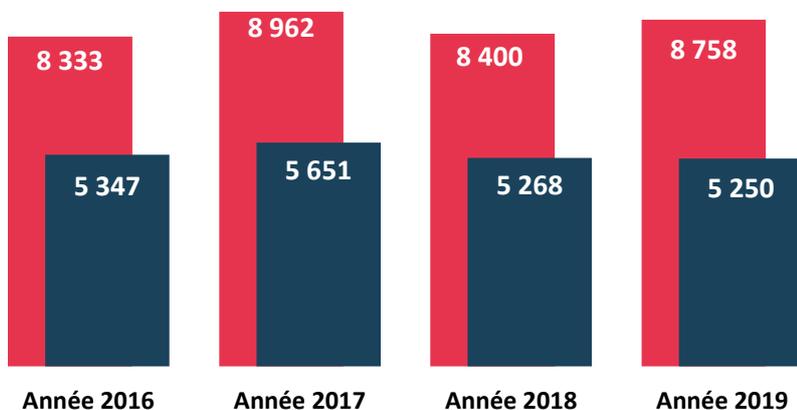


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LA RÉGION



Évolutions 2019/2018

+4% TOTAL DES PLACEMENTS

-0,3% CONVENTIONNELS

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2019.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

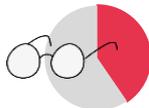
Femmes

52%



50 ans et +

40%



Bac et +

32%



Accompagnement depuis 2 ans et +

38%



CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

24% CDI

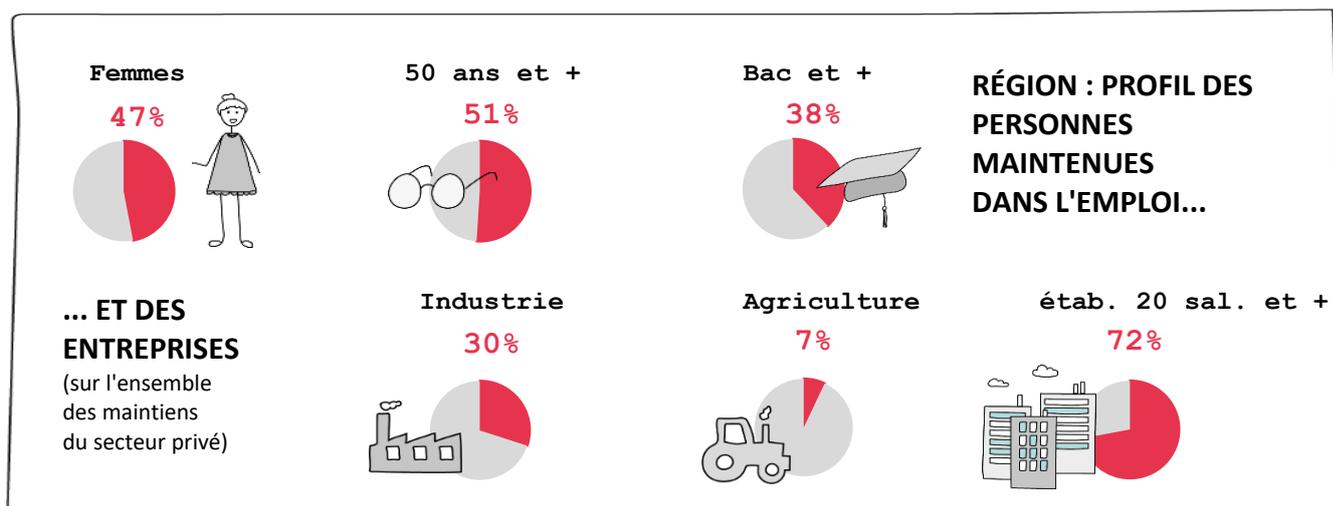
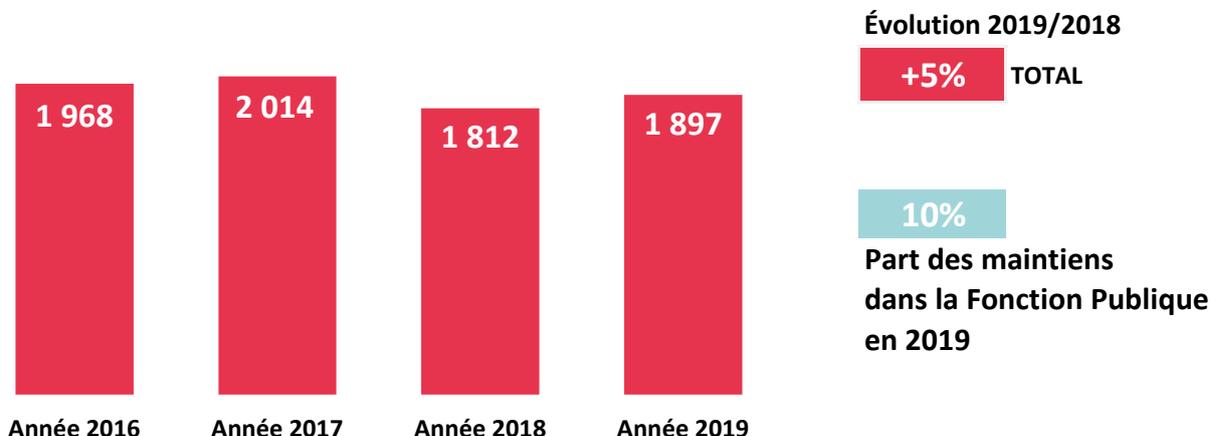
19% CONTRATS AIDÉS*

23% EMPLOYEURS PUBLICS

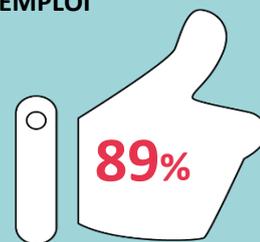
147 CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

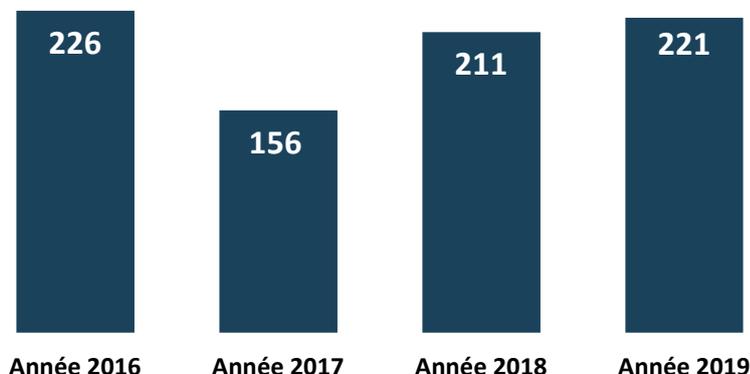


TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolution 2019/2018

+5%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne handicapée.

Quel montant ? L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ

AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

36% FEMMES

33% 50 ANS ET +

52% BAC ET +

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

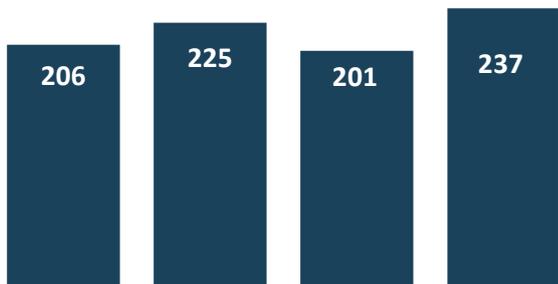


APPRENTISSAGE TOUT PUBLIC

29 720 contrats en 2019
dans la région (+16% en un an)

Source Dares, données de flux
(nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Année 2016 Année 2017 Année 2018 Année 2019

Évolution 2019/2018 **+18%**

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

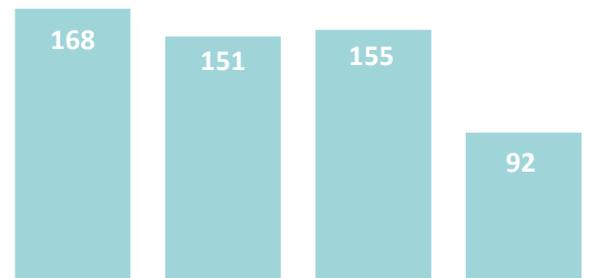
Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Année 2016 Année 2017 Année 2018 Année 2019

Évolution 2019/2018 **-41%**

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionnalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	22%
- DE 18 ANS	44%
BAC ET +	12%
HANDICAP MENTAL	26%
HANDICAP COGNITIF	46%
20 SALARIÉS ET +	28%
- DE 10 SALARIÉS	51%
TERTIAIRE	48%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

63%	FEMMES
35%	45 ANS ET +
37%	BAC ET +
56%	HANDICAP MOTEUR
29%	MALADIES INVALIDANTES
56%	20 SALARIÉS ET +
89%	TERTIAIRE



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	495 676	-3,9%	5 781 100	-3,2%	8,6%	118 832	24%
REGION	38 988	-4,7%	443 873	-3,1%	8,8%	8 361	21%
08-Ardennes	2 410	-1,1%	24 667	-0,7%	9,8%	517	21%
10-Aube	3 481	-1,1%	29 552	-3,7%	11,8%	490	14%
51-Marne	3 848	-0,0%	46 421	-3,6%	8,3%	820	21%
52-Haute-Marne	1 885	+0,9%	13 143	-3,7%	14,3%	409	22%
54-Meurthe-et-Moselle	4 654	-4,1%	55 019	-3,7%	8,5%	1 119	24%
55-Meuse	1 563	-5,6%	13 572	-4,6%	11,5%	223	14%
57-Moselle	6 438	-9,9%	82 443	-4,0%	7,8%	1 658	26%
67-Bas-Rhin	5 964	-8,0%	86 903	-3,1%	6,9%	1 196	20%
68-Haut-Rhin	5 383	-3,2%	61 511	-1,0%	8,8%	1 205	22%
88-Vosges	3 362	-5,3%	30 642	-3,2%	11,0%	724	22%

* Lecture : au niveau national, 118 832 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 24% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

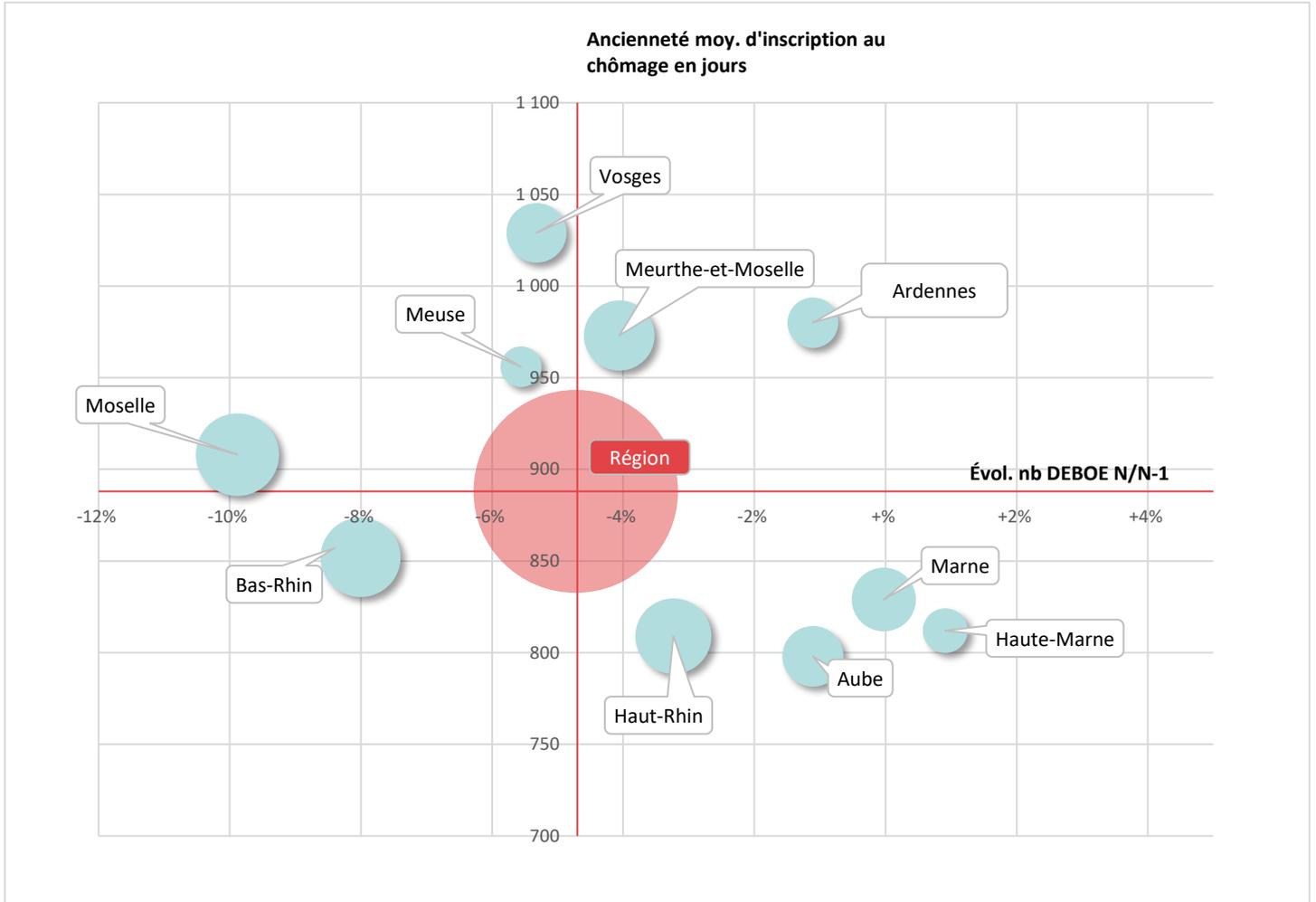
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	853	+21	650	+20	+203
REGION	888	+15	650	+15	+238
08-Ardennes	980	+18	728	+15	+252
10-Aube	798	+6	662	+31	+136
51-Marne	829	-12	654	+22	+175
52-Haute-Marne	812	-22	649	+14	+163
54-Meurthe-et-Moselle	973	+49	680	+18	+293
55-Meuse	956	+25	695	+21	+261
57-Moselle	908	+41	628	+13	+280
67-Bas-Rhin	852	+13	633	+12	+219
68-Haut-Rhin	809	+14	588	+10	+221
88-Vosges	1 029	-13	734	+17	+295

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 853 jours, soit 203 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	118 010	24%	78 958	16%	52 643	11%
REGION	9 138	23%	5 723	15%	4 210	11%
08-Ardennes	580	24%	314	13%	246	10%
10-Aube	783	22%	427	12%	415	12%
51-Marne	846	22%	593	15%	437	11%
52-Haute-Marne	503	27%	253	13%	192	10%
54-Meurthe-et-Moselle	1 112	24%	750	16%	518	11%
55-Meuse	433	28%	205	13%	134	9%
57-Moselle	1 665	26%	1 229	19%	703	11%
67-Bas-Rhin	1 330	22%	822	14%	643	11%
68-Haut-Rhin	1 138	21%	715	13%	578	11%
88-Vosges	748	22%	415	12%	344	10%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 118 010 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	84 658	+0,4%	53%	38%	38%	34%
REGION	8 758	+4%	52%	40%	32%	38%
CE 08-Ardennes	475	+2%	46%	46%	23%	36%
CE 10-Aube	506	+8%	51%	35%	31%	28%
CE 51-Marne	953	+21%	49%	36%	27%	38%
CE 52-Haute-Marne	361	+7%	46%	41%	24%	58%
CE 54-Meurthe-et-Moselle	889	-4%	49%	39%	39%	31%
CE 55-Meuse	247	+2%	43%	42%	25%	37%
CE 57-Moselle	1 503	-3%	60%	46%	35%	46%
CE 67-Bas-Rhin	1 037	-3%	56%	39%	39%	29%
CE 68-Haut-Rhin	1 130	+27%	52%	36%	33%	40%
CE 88-Vosges	1 657	-1%	50%	45%	28%	40%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	58 240	-1%	2 119	26%	22%	19%
REGION	5 250	-0%	147	24%	23%	19%
CE 08-Ardennes	277	-15%	6	17%	29%	31%
CE 10-Aube	439	+12%	33	21%	23%	17%
CE 51-Marne	457	+1%	16	25%	23%	19%
CE 52-Haute-Marne	305	+4%	11	23%	33%	24%
CE 54-Meurthe-et-Moselle	506	-12%	8	28%	20%	16%
CE 55-Meuse	215	-0%	3	5%	23%	20%
CE 57-Moselle	825	-5%	17	26%	29%	24%
CE 67-Bas-Rhin	952	-0%	15	24%	20%	16%
CE 68-Haut-Rhin	852	+23%	16	27%	14%	11%
CE 88-Vosges	422	-15%	22	22%	28%	23%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	21 179	+9%	10%	91%	84
REGION	1 897	+5%	10%	89%	98
CE 08-Ardenne	98	+8%	10%	95%	
CE 10-Aube	137	+3%	20%	94%	
CE 51-Marne	237	+41%	11%	94%	
CE 52-Haute-Marne	89	+2%	15%	90%	
CE 54-Meurthe-et-Moselle	177	+2%	11%	90%	
CE 55-Meuse	48	-19%	10%	80%	
CE 57-Moselle	236	-5%	11%	93%	
CE 67-Bas-Rhin	452	+9%	7%	87%	
CE 68-Haut-Rhin	286	-7%	6%	87%	
CE 88-Vosges	137	+5%	8%	79%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	47%	52%	68%	21%	9%
REGION	47%	51%	38%	72%	30%	7%
CE 08-Ardenne	42%	53%	47%	60%	34%	23%
CE 10-Aube	47%	47%	40%	68%	22%	16%
CE 51-Marne	45%	53%	45%	68%	24%	19%
CE 52-Haute-Marne	44%	51%	52%	70%	26%	12%
CE 54-Meurthe-et-Moselle	50%	49%	45%	80%	22%	1%
CE 55-Meuse	47%	47%	52%	52%	35%	14%
CE 57-Moselle	54%	52%	48%	81%	33%	2%
CE 67-Bas-Rhin	43%	49%	26%	79%	34%	2%
CE 68-Haut-Rhin	47%	53%	25%	67%	32%	4%
CE 88-Vosges	55%	50%	47%	63%	29%	2%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

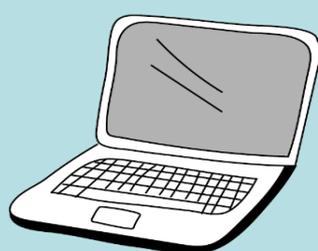
	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 985	+11%	80	41%	32%	57%
REGION	221	+5%	57	36%	33%	52%
08-Ardennes	17	+21%	71	35%	41%	24%
10-Aube	19	+6%	55	32%	32%	26%
51-Marne	13	-28%	34	23%	23%	75%
52-Haute-Marne	8	+60%	42	38%	38%	50%
54-Meurthe-et-Moselle	18	-5%	39	33%	33%	61%
55-Meuse	7	-46%	45	14%	43%	17%
57-Moselle	24	+20%	37	29%	25%	63%
67-Bas-Rhin	38	+19%	64	39%	29%	61%
68-Haut-Rhin	58	-6%	108	41%	33%	55%
88-Vosges	19	+90%	57	42%	53%	53%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2019 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	2 401	1 648
REGION	237	92
08-Ardennes	2	5
10-Aube	2	18
51-Marne	11	7
52-Haute-Marne	3	1
54-Meurthe-et-Moselle	33	12
55-Meuse	7	2
57-Moselle	41	16
67-Bas-Rhin	47	13
68-Haut-Rhin	58	12
88-Vosges	33	6



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie